

RESUME DES PASSAGES LES PLUS IMPORTANTS PAR CHAPITRE

Première Partie : Introduction théorique

Cette partie est une introduction théorique dans laquelle nous présentons les concepts théoriques les plus importants sur lesquels se fonde notre réflexion dans ce travail.

Chapitre 1 :

Concepts théoriques et approches pratiques de l'analyse des textes

Dans ce chapitre nous présentons un résumé des concepts les plus importants des théories de l'argumentation. Dans nos analyses argumentatives notamment dans la troisième partie, ce chapitre sert de référence théorique à laquelle nous renvoyons fréquemment.

Nous abordons le concept de l'argumentation à travers l'opposition entre le «convaincre» et le «persuader», qui représentent et symbolisent les deux grands courants de l'argumentation : celui qui voit dans la pratique argumentative une recherche de la vérité dans un domaine qui ne permet pas de preuves scientifiques, et celui qui envisage le discours argumentatif dans un but uniquement pragmatique, c'est-à-dire en tant que moyen pour arriver à une fin.

La problématique du rapport entre argumentation et vérité représente en fait un des deux facteurs généralement admis pour définir le discours argumentatif qui est un discours vrai-semblable².

² Ce terme a été défini par Aristote dans la *Rhétorique*, livre premier, chap. 2.

L'autre facteur serait l'objectif de persuader ou, respectivement, de convaincre.

Après cette introduction nous présentons notamment les concepts et techniques qui servent à l'analyse argumentative de textes. Il s'agit entre autres du concept du schème argumentatif avec ses différents constituants (notamment la loi de passage, l'argument et la conclusion), qui sert à la microanalyse, ainsi qu'à la structuration du discours argumentatif dans la macroanalyse.

Après avoir évoqué à ce propos les types d'arguments et de lieux les plus souvent cités, nous passons aux théories qui s'intéressent à l'argumentation en tant que dialogue (ou plurilogue) et au rôle de l'énonciateur et de l'énonciataire. Les concepts de l'éthos et du pathos, des acteurs et des rôles argumentatifs (Plantin, 1996, p. 27), de la charge de la preuve et de la présomption (Walton, 1996) en sont quelques exemples.

Le rapport de l'argumentation à la langue constitue notre dernière étape dans cette présentation des théories modernes. Une des théories les plus connues aujourd'hui est celle de «l'argumentation dans la langue» qui a été développée par O. Ducrot et J.-M. Anscombe.

Pour clore ce chapitre nous proposons une réflexion sur la conception de l'argumentation à l'époque d'al-Ġāhiz. Puisque cette réflexion est dans un rapport très proche avec les autres résultats de cette recherche, nous voulons la présenter ici de manière plus détaillée.

Il faut tout d'abord dire que nous ne trouvons pas une discipline scientifique qui s'appelle «l'argumentation» dans le patrimoine arabe. Mais cela ne veut pas dire que les arabes ne se sont pas intéressés aux

mécanismes du discours argumentatif. Les différents aspects de cette science ont, en fait, en grande partie été traités par la *balāġa* («rhétorique»), la logique, la philosophie, la jurisprudence islamique et parfois aussi la grammaire. Aujourd'hui d'ailleurs, nous ne trouvons que très peu de publications dans le domaine des recherches argumentatives en langue arabe³.

Ce qui nous permet tout de même de percevoir quelques aspects de la conception de l'argumentation à l'époque d'al-Ġāhiz est ce que nous connaissons sur son attitude et l'attitude de ses contemporains par rapport au livre saint, le Coran. Considéré par ces derniers comme un modèle parfait d'éloquence et également d'argumentation, la révélation linguistiquement saisie des vérités divines éternelles, le texte coranique constitue ainsi un exemple de discours argumentatif. L'autorité du Coran, encore amplifiée par le dogme de l'infaillibilité qui est souvent – entre autres par al-Ġāhiz - interprétée comme perfection linguistique, doit donc nécessairement influencer le concept de l'argumentation. Les conclusions argumentatives constituent des vérités absolues. Cela veut dire que l'argumentation ne peut plus évoluer dans la direction du dialogue et de la négociation du sens. Elle est dominée par l'autorité du Coran et s'articule ensuite autour de l'argument d'autorité : car la préférence et le prestige de l'autorité et la vérité absolue se retrouvent dans la manière de classer les arguments dans la tradition arabe. On ne connaît généralement que deux rubriques : *ḥuġaġ al-'aql* («les arguments rationnels») et les

³ Signalons le livre du Groupe de Recherche sur la Rhétorique et l'Argumentation : *'Ahamm nazariyāt il-ḥiġāġ fi t-taqlīd il-ġarbī min 'Aristū 'ilā l-yawm* («Les théories d'argumentation les plus importantes dans le patrimoine occidentale à partir d'Aristote jusqu'à nos jours»), édité par Hammadi Sammoud, Tunis, Faculté de la Manouba, 1998 ; et la thèse d'Abdallah Soula sur l'argumentation dans le Coran, Tunis, 2001.

ḥuḡaḡ al-naql («arguments d'autorité»)⁴. Ainsi l'argument d'autorité – en plus de son prestige religieux – constitue la moitié des arguments théoriquement possibles (du moins d'un point de vue classificatoire), tandis que dans les classifications modernes il ne représente qu'un cas entre des dizaines de possibilités, qui se distingue d'ailleurs fondamentalement de tous les autres types d'arguments.⁵

L'argument, dans la culture d'al-Ġāḥiẓ, est donc intimement lié à un niveau d'autorité qui revient dans la science à la preuve: En effet, le mot «*ḥuḡḡa*» qui traduit généralement «argument» et qui est défini par Ibn Manzūr comme «*mā dūfi 'a bihi l-ḥaṣmu*» («ce par quoi l'adversaire est vaincu»)⁶, veut aussi dire «*burhān*» («preuve»).

Ce rapport particulier qu'entretient donc l'argumentation dans la culture arabo-musulmane avec la vérité doit conduire à une sorte de dichotomie : argumentation est par conséquent ou bien vraie ou bien fautive. Ceci, d'ailleurs, n'est pas déterminé à partir de facteurs inhérents au discours – comme dans le cas du concept de l'argumentation fallacieuse ou valable aujourd'hui – mais à partir de critères qui sont extérieurs au discours, de critères dogmatiques notamment.

Il existe néanmoins une sorte de tentative d'évaluation du discours argumentatif qui repose sur des critères intérieurs au discours. Selon al-Ġāḥiẓ l'argumentation fallacieuse est celle dans laquelle la relation entre les *ma'ānī* («sens») et les *'alfāẓ* («mots»)

⁴ En ce qui concerne l'opposition entre *'aql* et *naql*, voir: Goldziher, 1910, chap. 3.

⁵ Kienpointner, 1992, p. 394. (L'argumentation par autorité n'utilise pas de loi de passage, et n'est pas pour autant inductive.)

⁶ *Lisān al-'arab*, vol. 2, Dār Ṣādir Beyrouth, 1997, p. 228.

connaît une distorsion⁷. Il nous avertit contre la beauté des mots qui peut être séductrice comme l'apparat extérieur des esclaves⁸. Nous voyons ici que la séparation entre les mots (la forme) et leurs significations (le fond), que nous allons d'ailleurs étudier dans le chapitre trois sous un autre angle encore, est étroitement liée à la dichotomie déjà mentionnée entre argumentation vraie et argumentation fallacieuse et fausse. Il ne peut y avoir alors que l'un où l'autre, une gradation est exclue. Lorsqu'on parle de vérité dans la forme du mensonge et mensonge dans la forme de vérité⁹, c'est toujours le sens, le contenu, qui est le critère principal d'évaluation.

Chapitre 2 :

⁷ Dichy Joseph, "Des paralogismes qui font rire : les " lieux communs " des Abares de Jâhiz", dans : Christian Plantin (éditeur), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 1993.

⁸ " *undirukum husn al-'alfâfi [...] wa l-ma'ânî 'idâ kusiyyat il-'alfât ul-karîmata wa 'ulbisat il-'awşâfa l-rafi'ata tahawwalat fî l-'uyûn. faqad şarat il-'alfât fî ma'ânî l-ma'ârîd wa şarat il-ma'ânî fî ma'nâ l-ğawârî Wa l-qalbu da'ifun wa sulţānu l-hawā qawî, wa madhal ħuda' l-şayţāni ħafî.*" («Je vous avertis de la beauté des mots Car les sens, lorsqu'ils revêtent des mots estimés et s'adornent de caractéristiques nobles, changent aux yeux des gens. En sorte que les mots deviennent comme des beaux habits et les sens comme des femmes esclaves qui les mettent... Et le coeur est faible et l'autorité de la passions forte, et le point d'entrée des ruses du diable est caché.») *K. al-Bayān*, vol. 1, p. 254.

⁹ " *Al-ħaqq fî şurat il-bāfil wa l-bāfil fî şurat il-ħaqq* ", *Bayān*, vol. 1, p. 113.

La théorie des deux logiques, intensionnelle et extensionnelle

Dans ce chapitre nous présentons la théorie des deux logiques intensionnelle et extensionnelle, développée notamment par Montague¹⁰, présentée également par Bannour (1991) et surtout mise en application dans le domaine des études sémantiques et terminologiques – qui nous intéresseront le plus ici - par Michel Le Guern¹¹.

Nous résumons donc l'application de cette théorie notamment sur l'explication de la métaphore (par sélection sémique/logique intensionnelle), de la métonymie et de la similitude (par la logique extensionnelle), ainsi que sur la différence fondamentale entre le mot du lexique qui n'a pas d'extension et le terme en terminologie, qui implique une extension précise dans l'univers de la référence.

A part le résumé des écrits de Le Guern nous ajoutons une réflexion sur un phénomène qui suggère une différence entre l'importance, respectivement, de la logique intensionnelle et de la logique extensionnelle dans la rhétorique arabe et la rhétorique occidentale. Il s'agit d'une différence de classification concernant entre autres la métaphore et la similitude dans la rhétorique arabe et occidentale. La métaphore comprend dans la rhétorique occidentale ce qu'on appelle aujourd'hui «la métaphore *in praesentia*», c'est à dire qu'un énoncé comme «le roi est un lion» est interprété comme métaphore. Dans la rhétorique arabe par contre, cet énoncé appartient

¹⁰ Voir Thomason/Richmond H., *Formal Philosophy – selected papers of Richard Montague*, New Haven/London, Yale University Press, 1974.

¹¹ LE GUERN Michel, “ Sur les relations entre terminologie et lexique ”, *Meta (Journal des Traducteurs)*, vol. 34, n° 3, Septembre, 1989.

à la similitude, qui recouvre donc un domaine plus large. Nous avons pris cette observation comme point de départ pour une réflexion sur le rôle de la composante syntaxique et de la composante lexicale dans l'interprétation des énoncés figurés chez les rhétoriciens arabes médiévaux et en Occident. On peut remarquer en fait, que la composante syntaxique semble jouer un rôle plus important chez les rhétoriciens occidentaux, qui ne veulent voir dans «le roi est un lion» une similitude. Plus que les arabes, ils semblent mettre l'accent sur l'identité entre le roi et le lion mise en scène par la syntaxe. Les arabes, par contre, favorisent la stabilité de la composante lexicale, en refusant une sélection sémique dans le mot «lion» lorsqu'il apparaît à côté de l'élément comparé «roi».

Un autre phénomène que nous étudions à cet égard est l'existence chez les rhétoriciens arabes d'une rubrique n'existant pas en Occident : le *mağāz 'aqliyy* ou *mağāz fī l-'isnād* (le sens figuré opérant sur la prédication). Dans ce type de figure, on dit que l'aspect figuré est à chercher dans la syntaxe même, notamment dans la relation modifiée entre le sujet et son prédicat. Il s'agit par exemple de l'attribution du verbe *šayyaba* («blanchir») à *'ayyām al-firāq* (aux «jours de séparation») ¹² dans l'hémistiche : «*wa šayyaba 'ayyām ul-firāqi mafāriqī*» («Les jours de séparation ont fait blanchir mes cheveux»), bien que Dieu en soit le véritable *fā'il* («agent»). Mis à part l'influence dogmatique sur cette interprétation linguistique, on peut dire qu'un tel énoncé dans la rhétorique occidentale serait généralement vu comme une simple métonymie. L'insistance dans la rhétorique arabe sur une rubrique particulière pour ce genre de figure, malgré l'existence d'un concept recouvrant la métonymie (le *mağāz*

¹² *Asrār al-Balāga*, p. 343.

mursal), montre bien que le sens lexical d'un mot semble plus stable qu'en occident, tandis que la composante syntaxique est considérée moins contraignante – au point qu'elle peut être considérée comme «figurée».

Cette différence dans l'interprétation des figures évoquées, la stabilité plus grande du lexique chez les rhétoriciens arabes et leur négligence plus grande du facteur syntaxique nous amène à voir là une préséance de la logique extensionnelle. Un lexique stable qui s'impose même à la syntaxe n'est en effet plus un lexique mais comporte des traits communs avec une terminologie¹³. La rhétorique occidentale, par contre, semble plus prête à s'appuyer sur la logique intensionnelle – la sélection sémique, et l'interprétation des changements de sens dans les mots du lexique – que son équivalent arabe médiéval. Et notons que ce phénomène n'est pas lié à la découverte théorique de la logique extensionnelle qui date du 20^{ème} siècle, mais à la classification traditionnelle des figures.

¹³ Le Guern Michel, “ Sur les relations entre terminologie et lexique ”, *Meta (Journal des Traducteurs)*, vol. 34, n° 3, Septembre, 1989.